



RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00285

Numéro SIREN : 512 000 993

Nom ou dénomination : 2R Maintenance

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2017 sous le numéro de dépôt 4874

SAS 2R MAINTENANCE

1 ALLEE DES VERRIATS II
51500 CHAMPFLEURY

TRIBUNAL DE COMMERCE
REÇU LE

25 JUIL. 2017

Le Greffier du Tribunal

TRIBUNAL DE COMMERCE
DÉPOSÉ LE

09 -08- 2017

N° 2017 B 4874

COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	16 394	6 034	10 360	12 581
Autres immobilisations corporelles	30 460	25 040	5 420	5 031
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	450		450	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	47 304	31 074	16 229	17 672
Stocks				
Matières premières et autres approv.				5 600
En cours de production de biens	41 781		41 781	
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	540 470	24 901	515 569	220 537
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				8 936
Etat, Impôts sur les bénéfices	11 293		11 293	3 823
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	90 304		90 304	61 157
Autres créances	68 565		68 565	20 500
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				9 021
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	85 090		85 090	156 513
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	837 503	24 901	812 602	486 087
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	884 807	55 975	828 831	503 759

Bilan

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	107 000	70 200
Report à nouveau	339	212
Résultat de l'exercice	-17 763	36 928
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	139 076	156 839
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	81 608	13 354
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	81 608	13 354
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 962	9 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 831	2 667
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	454 819	226 018
Personnel	12 606	719
Organismes sociaux	30 260	10 083
Etat, Impôts sur les bénéfices		1 074
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	106 088	82 853
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	582	439
Dettes fiscales et sociales	149 536	95 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	689 755	346 919
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	828 831	503 759

Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	788 274	932 210
Production stockée	41 781	
Subventions d'exploitation	2 000	
Autres produits	3 014	
Total	835 070	932 210
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.	145 877	97 287
Variation de stock (m.p.)	5 600	-3 172
Autres achats & charges externes	573 170	667 504
Total	724 647	761 619
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	2 649	1 546
Salaires et Traitements	80 388	61 491
Charges sociales	41 600	32 226
Amortissements et provisions	8 314	35 984
Autres charges	1	
Total	132 952	131 247
RESULTAT D'EXPLOITATION	-22 529	39 344
Produits financiers	590	4 466
Charges financières	391	1 110
Résultat financier	199	3 356
RESULTAT COURANT	-22 331	42 701
Produits exceptionnels	6 866	607
Charges exceptionnelles	2 299	207
Résultat exceptionnel	4 568	400
Impôts sur les bénéfices		6 173
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 763	36 928

COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2R MAINTENANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 828 831 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 17 763 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 5 119 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 481	390	6 871
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 481	390	6 871
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	2 919	3 115		6 034
- Installations générales, agencements aménagements divers		167		167
- Matériel de transport	17 251	4 809		22 060
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 591	222		2 813
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 761	8 314		31 074
ACTIF IMMOBILISE	22 761	8 314		31 074

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 711 081 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	450		450
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	540 470	540 470	
Autres	170 162	170 162	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	711 081	710 631	450
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 Euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 687 924 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	81 608	81 608		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	454 819	454 819		
Dettes fiscales et sociales	149 536	149 536		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 962	1 962		
Produits constatés d'avance				
Total	687 924	687 924		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	1 962			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	8 461
INTERETS COURUS A PAYER	337
ETAT, CHARGES A PAYER	582
Total	9 381

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

2R Maintenance
Société par actions simplifiée au capital de 45.000 Euros
Siège social : 1, Entrée des Verriats II
51500 – CHAMPFLEURY
512 000 993 – RCS REIMS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2016

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette de l'exercice, soit 17.763 Euros, comme suit :

- Perte de l'exercice 17.763 Euros
- Affectation de la totalité de la perte, soit
17.763 Euros au compte « Report à Nouveau »
qui sera ainsi porté de 339 Euros à
(17.424) Euros 17.763 Euros

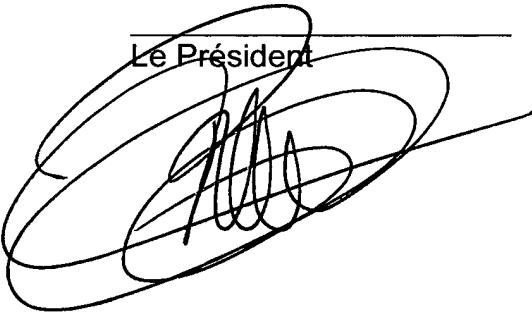
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président



Laure-France TIMAR-SCHUBERT
Commissaire aux Comptes
12 rue Victor Massé
75009 - PARIS

SAS 2R MAINTENANCE
1 Entrée des Verriats II – 51500 CHAMPFLEURY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2015

Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

2R MAINTENANCE

Société par Actions Simplifiée
1 Entrée des Verriats II
51500 CHAMPFLEURY

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire en date du 1^{er} décembre 2010 je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **2R MAINTENANCE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

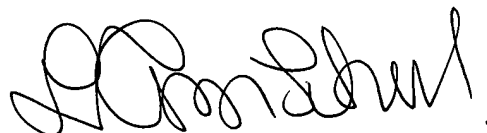
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 10 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris



L.-F. Timar-Schubert

COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	16 394	6 034	10 360	12 581
Autres immobilisations corporelles	30 460	25 040	5 420	5 031
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	450		450	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	47.304	31.074	16 229	17.672
Stocks				
Matières premières et autres approv.				5 600
En cours de production de biens	41 781		41 781	
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	540 470	24 901	515 569	220 537
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				8 936
Etat, Impôts sur les bénéfices	11 293		11 293	3 823
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	90 304		90 304	61 157
Autres créances	68 565		68 565	20 500
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				9 021
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	85 090		85 090	156 513
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	837.503	24.901	812.602	486.087
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	884 807	55 975	828 831	503 759

Bilan

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	107 000	70 200
Report à nouveau	339	212
Résultat de l'exercice	-17 763	36 928
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	139 076	156 839
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	81 608	13 354
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	81 608	13 354
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 962	9 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 831	2 667
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	454 819	226 018
Personnel	12 606	719
Organismes sociaux	30 260	10 083
Etat, Impôts sur les bénéfices		1 074
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	106 088	82 853
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	582	439
Dettes fiscales et sociales	149 536	95 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	689 755	346 919
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	828 831	503 759

Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	788 274	932 210
Production stockée	41 781	
Subventions d'exploitation	2 000	
Autres produits	3 014	
Total	835 070	932 210
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.	145 877	97 287
Variation de stock (m.p.)	5 600	-3 172
Autres achats & charges externes	573 170	667 504
Total	724 647	761 619
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	2 649	1 546
Salaires et Traitements	80 388	61 491
Charges sociales	41 600	32 226
Amortissements et provisions	8 314	35 984
Autres charges	1	
Total	132 952	131 247
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 529	39 344
Produits financiers	590	4 466
Charges financières	391	1 110
Résultat financier	199	3 356
RESULTAT COURANT	22 331	42 701
Produits exceptionnels	6 866	607
Charges exceptionnelles	2 299	207
Résultat exceptionnel	4 568	400
Impôts sur les bénéfices		6 173
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 763	36 928

COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2R MAINTENANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 828 831 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 17 763 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 5 119 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 500	894		16 394
- Installations générales, agencements aménagements divers		5 587		5 587
- Matériel de transport	22 060			22 060
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 813			2 813
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	40 373	6 481		46 854
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60	390		450
Immobilisations financières	60	390		450
ACTIF IMMOBILISE	40 433	6 871		47 304

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 481	390	6 871
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 481	390	6 871
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 919	3 115		6 034
- Installations générales, agencements aménagement divers		167		167
- Matériel de transport	17 251	4 809		22 060
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 591	222		2 813
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 761	8 314		31 074
ACTIF IMMOBILISE	22 761	8 314		31 074

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 711 081 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	450		450
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	540 470	540 470	
Autres	170 162	170 162	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	711 081	710 631	450
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 Euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 687 924 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	81 608	81 608		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	454 819	454 819		
Dettes fiscales et sociales	149 536	149 536		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 962	1 962		
Produits constatés d'avance				
Total	687 924	687 924		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	1 962			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	8 461
INTERETS COURUS A PAYER	337
ETAT, CHARGES A PAYER	582
Total	9 381

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.